



Informations données lors de la réunion des 6^{ème} le jeudi 1 septembre 2022

Réunion présidée par Mme Desreumaux, principale, accompagnée de Mme Héon, principale adjointe, de M Buret, gestionnaire, de Mme Colin, infirmière, des professeurs principaux de 6^{ème}, de Mme Debacq, une des deux CPE, de Mme Achard, professeure d'éducation musicale.

Le collège comporte 448 élèves répartis sur 4 niveaux et 4 classes par niveau et 5 classes en 6^{ème} donc 17 classes.

Le collège comporte 30 enseignants, 2 CPE et 8 AED et, avec les autres personnels, l'encadrement pédagogique comporte 57 adultes.

Le collège offre une bilangue anglais (4 heures) et allemand (pour 2 heures), une option Français et Culture Antique en 6^{ème} (1 heure), une option Langue et civilisation étrangère (1h en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et en 3^{ème}) ainsi que le latin grec (même horaire que l'autre option), une option facultative en éducation musicale (chorale).

Education musicale : la chorale est ouverte à tous les élèves, tout niveau. Programme : orchestre de Lille sur un répertoire de musique baroque. « Chantons baroque » : projet entre plusieurs établissements. Concert en commun le 16 mai. Chorale : chant à plusieurs voix, travail avec le corps. 2 créneaux : mardi et vendredi à priori (à voir avec les enfants). Peut être utilisé comme une option, notamment en 3^{ème} pour le brevet (dans ce cas, suivre au moins deux ans la chorale).

Pour l'option FCA : pas d'obligation pour suivre l'option latin ensuite.

La direction présente les horaires officiels de 6^{ème} qui avaient été envoyés dans chaque école primaire.

L'établissement propose une pédagogie différenciée. Utilisation des tablettes en classe inversée, ceintures en maths (le professeur de mathématiques donnera les explications en classe), devoirs faits (25% des élèves pourront en bénéficier), remédiation en mathématiques (les élèves seront repérés par le professeur de mathématiques).

2 salles pupitres (salle complètement équipée en ordinateurs) sont disponibles au collège, toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteur et d'un ordinateur.

Les abords de l'établissement ont changé : espace renforcé et sécurisé. Les enfants doivent rester dans l'espace entre les gros pots de fleurs en béton. Ne plus déposer les enfants juste devant le collège où il y a le passage piéton sinon il y aura verbalisation. Les grilles ont été réhaussées.

Résultats brevet

88,6% de réussite au niveau académique et 89% de réussite au niveau du collège (dont 3 absents). Taux de mention TB : 42%. Orientation : majorité à Faidherbe (67), puis Montebello et lycée des Hauts de Flandre à Seclin (3 lycées de secteur).

Questionnaire informatique et numérique

Il est distribué dès la rentrée aux élèves. C'est impératif à remplir en cas de cours à distance.

Infirmierie

Mme Colin, l'infirmière, est présente à temps plein pour le collège et les écoles. Elle est sur le collège tous les matins. L'assistante sociale sera présente aussi le jeudi après-midi. Il faut demander l'autorisation pour aller à l'infirmierie (sauf pendant la récréation). Tous les enfants de 6^{ème} seront vus en cours d'année pour un bilan de santé (poids, taille, vision, audition, carnet de santé).

Il est interdit de prendre un traitement au collège sauf si un PAI (protocole d'accueil individualisé) a été mis en place, voir avec l'infirmière pour cela.

Si l'enfant est malade, il ne pourra pas sortir seul, la famille est appelée et il faudra que le parent vienne le chercher.

Communication

Pronote (pour les devoirs et les cours) pourra être accessible deux manières différentes, soit par l'ENT (environnement numérique de travail), soit par pronote.net, les identifiants seront très vite envoyés aux familles (ce vendredi 2 septembre) : connexion par educonnect uniquement sur l'ENT. Il ne se substitue pas au carnet de correspondance.

Une boîte à outils élèves a été mise en place pour les élèves.

La communication se fera par mail et par téléphone (il est impératif de donner une boîte mail et numéro de téléphone facilement joignable). Il faut privilégier le contact téléphonique. Notamment, il sera possible d'être reçu au collège mais uniquement en ayant pris rendez-vous au préalable. Ainsi, aucun parent ne peut rentrer dans le collège sans autorisation et devra passer obligatoirement par l'accueil une fois le rendez-vous pris (plan vigipirate).

Vie scolaire

2 CPE sont au collège et 8 AED (assistants d'éducation dont un pour les nouvelles technologies). Ne pas hésiter à alerter en cas de problèmes particuliers pour ce qui peut impacter la scolarité de l'enfant afin de l'accompagner au mieux.

Le numéro de la vie scolaire est sur le carnet de correspondance, il y a également une adresse mail vie scolaire. Ce sera affiché sur l'ENT aussi.

Avoir le carnet de correspondance sur soi pour entrer et sortir du collège est obligatoire. La norme : quand l'emploi du temps de la journée est terminé, l'enfant sort. Si un cours est supprimé en fin de journée, il faut remplir la partie pour savoir si l'enfant peut ou non sortir et s'il faut informer la famille. Si un carnet est oublié trois fois, l'élève sortira à la dernière heure de la journée. Il est possible pour un demi pensionnaire exceptionnellement de ne pas manger à la cantine mais dans ce cas, il faut prévenir au plus tard la veille. Si l'élève prévient le jour même, il ne sera pas possible de sortir.

Quand une absence est prévue, il faut remplir le carnet (les coupons roses) et le présenter par avance (pour un rendez vous médical par exemple). Quand un élève est absent, dès la deuxième de cours (matin et après-midi), un SMS sera envoyé, il est inutile de répondre au SMS (c'est un serveur qui envoie le SMS donc la réponse ne parviendra pas au collège). Il faut donc appeler le collège pour informer de l'absence et remplir le coupon rose au retour de l'école (avoir appelé ou envoyé un mail n'est pas suffisant). Si un rendez-vous médical est prévu, une sortie toutes les heures est possible. Mieux vaut ne pas commencer le cours de 9h si le rendez-vous est à 9h15, mais le cours de 8 à 9 peut être suivi. Un enfant malade doit être repris par un adulte, il ne peut pas repartir seul en cours de journée pour des questions de sécurité.

Les demi-pensionnaires 3 et 4 jours ont accès à un casier qui leur est personnel, il est interdit de le partager avec un autre élève. Il faudra apporter un cadenas : privilégier les cadenas à clé. Les casiers seront disponibles d'ici mardi.

Il est recommandé de ne pas apporter au collège des objets de valeur pour éviter les convoitises, ne pas apporter d'objets inutiles au collège. Ne pas envoyer de SMS à l'enfant pour savoir si tout va bien car le portable est interdit au collège, il doit rester au fond du sac. Si les parents ont des questions, qu'ils appellent la vie scolaire. Les jeux dangereux sont interdits, pas de moquerie. Ne pas hésiter à appeler la vie scolaire si votre enfant vous parle d'un problème dans le collège pour avoir une première

médiation faite dans l'établissement. Une formation par le policier référent sera peut-être mis en place si c'est possible. Attention aux réseaux sociaux, notamment des groupes whatsapp ou snap par exemple sur lesquels il peut y avoir des dérives.

Garage à vélos : les enfants ramènent un antivol avec lumière et bandes réfléchissantes sur le vélo. Pas de gardiennage des trottinettes électriques.

Locaux

Quelques photos du collège.

Bourse du collègue

Inscription à partir du 2 septembre. Un flyer a déjà été distribué et un mode d'emploi sera mis en ligne, tout se fera en ligne. Ne pas hésiter à demander une aide à la demi-pension, car parfois la bourse n'est pas attribuée mais une aide à la cantine peut l'être.

Demi pension

Forfaits 3 jours ou 4 jours (2,87€ actuellement mais cela risque d'augmenter en 2023). Entrée-plat-dessert-produit laitier, loi égalim 50% de produits labélisés dont 20% de Bio. Il y a un repas végétarien également.

Possibilité de déjeuner à la prestation : payer par 10 repas à l'avance : 3,20€ le repas.

Fin novembre facture de septembre à décembre. La facture sera moindre en fonction de la bourse versée. Si une absence de plus de 5 jours, les repas ne sont pas facturés (si motif médical ou si la demi pension est fermée). Si des difficultés pour payer, prendre contact avec l'intendance. Une aide du département peut aussi être mise en place : contacter l'intendance Possibilité de faire un dossier de fond social (mais aussi pour d'autres soucis matériels : sport, fournitures scolaires, sorties ou voyages) : contacter l'intendance. Une carte de cantine sera distribuée aux élèves, carte personnelle avec photo (en cas de perte, 4€50, prix coutant de la carte). Les menus sont mis sur le site du collège.

Rachat du carnet de correspondance : 3,50€.

Paiement par chèques, espèces, virements.

Prendre la carte Pass'pass', elle coûte 4,50€ ensuite tous les déplacements sont gratuits sur la MEL. Jusqu'au 9 septembre, possibilité de changer de régime (demi pension ou pas, 3 ou 4 jours).

Emplois du temps

Les emplois du temps sont provisoires jusqu'au 9 septembre. Ils seront définitifs pour le 12 septembre. Les carnets de correspondance ne sont pas encore arrivés.

Le créneau devoirs faits n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Les listes peuvent évoluer à la marge en fonction de nouveaux arrivants.

Pour les voyages, ils devraient pouvoir reprendre.

Les clubs vont reprendre. Il y aura peut-être une formation sur les réseaux sociaux spéciale parents (donc sans enfant).

L'assemblée générale de rentrée de la FCPE se tiendra au collège le jeudi 22 septembre à 17h35. Venez nombreux même si vous n'êtes pas adhérents à la FCPE, cela vous permettra de connaître les différentes actions des parents au sein du collège, l'implication des parents élus au sein des différents conseils ou commissions mises en place dans le collège. Cela permettra aussi de faire un bilan de ce début d'année et de répondre à vos questions.